

Le ministre des Affaires étrangères passe en revue les grandes lignes de la diplomatie mauritanienne face aux défis sécuritaires

[Lire page 4](#)

HORIZONS

Signature d'un accord sur l'établissement d'un point de passage frontalier entre la Mauritanie et l'Algérie

[Lire page 3](#)

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATIONS - ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION -

N° 7143 DU JEUDI 09 NOVEMBRE 2017

PRIX : 200 UM

Le Président de la République reçoit le ministre algérien de l'Intérieur et des Collectivités locales et l'envoyé spécial du Président français pour le Sahel



Le Président de la République, Monsieur Mohamed Abdel Aziz, a reçu en audience, mercredi au Palais présidentiel à Nouakchott, le ministre algérien de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Nouredine Bedoui, actuellement en visite en Mauritanie. Son Excellence a également reçu en audience, le même jour au Palais présidentiel à Nouakchott, M.

Jean-Marc Chataigner, envoyé spécial du Président français, Monsieur Emmanuel Macron, pour le Sahel. A sa sortie d'audience, le ministre algérien a indiqué avoir informé le Président de la République du contenu de l'accord portant sur l'ouverture d'un passage frontalier et ses impacts positifs aux plans sécuritaire, économique et social.

De son côté, M. Chataigner a déclaré avoir réaffirmé au Président de la République le soutien de la France au G-5 Sahel, qui est, pour son pays, une initiative extrêmement importante sur les plans de la sécurité et de la paix.

[Lire page 3](#)

Le Premier ministre reçoit le ministre algérien de l'Intérieur et des Collectivités locales

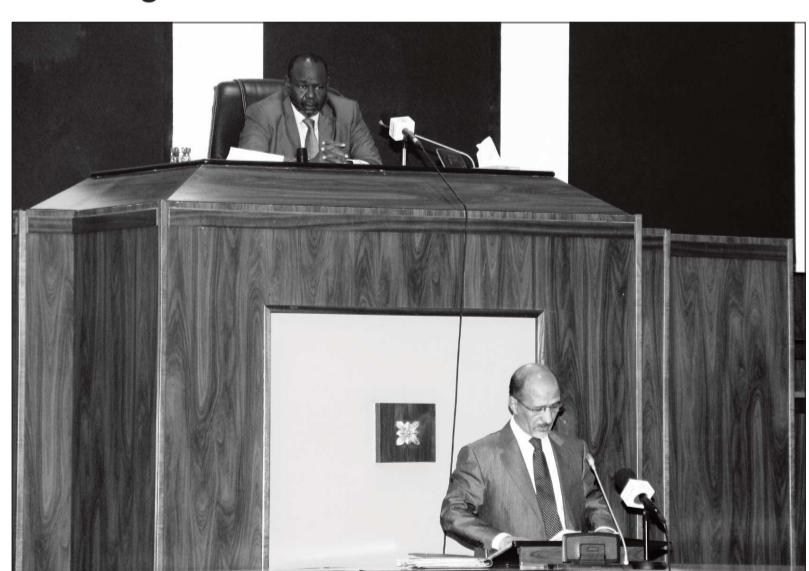


Le Premier ministre, Monsieur Yahya Ould Haddemine, a reçu en audience, mercredi à Nouakchott, le ministre algérien de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Nouredine Bedoui, actuellement en visite en Maurita-

nie. L'entretien a porté sur les liens de coopération unissant les deux pays frères et les moyens susceptibles de les développer davantage ainsi que d'autres questions d'intérêt commun.

[Lire page 4](#)

Le ministre de l'Education nationale devant le Parlement : En 8 ans, les ressources allouées à l'enseignement ont été valorisées de 34%



Le ministre de l'Education nationale, M. Isselmou Ould Sidi El Moctar Ould Lehbib, a indiqué que les ressources allouées au secteur de l'enseignement de façon générale ont été portées de 31 milliards d'ouguiyas en 2009 à 47 milliards d'ouguiyas en 2017, soit une augmentation de 34% en 8 ans. Le ministre a donné cette précision au cours d'une séance plénière, mercredi à Nouakchott, de l'Assemblée nationale sous la présidence de M. Mohamed Ould Boilil, son président, et ce dans le cadre de sa réponse à une question orale du député Mohamed Vall Ould Issa sur l'état des lieux de l'enseignement dans le pays.

[Lire page 6](#)

ACTUALITE**"La sécurité et le développement du Sahel signifient la stabilité de l'Europe", selon l'envoyé spécial du Président français au Sahel**

L'ambassade de France a organisé mercredi à Nouakchott, une cérémonie, en l'honneur de l'ambassadeur et envoyé spécial du Président français M. Emmanuel Macron, au Sahel, dans le cadre du Groupe des 5 des Etats du Sahel, M. Jean-Marc Chataigner. Le diplomate français a inscrit sa mission, devant les médias nationaux et internationaux, dans le cadre de la coopération régionale, à travers le G5 Sahel, qualifiant ce partenariat d'approche transversale, axée sur l'examen des questions de sécurité de la population et de développement durable, afin de relever les défis majeurs et de rechercher une réponse aux pays du Groupe, considérés parmi les Etats les plus fragiles, en particulier en ce qui concerne les problèmes de sécurité et de développement.

M. Jean-Marc Chataigner a souligné également d'autres problèmes posés à ces pays dont la pauvreté, les changements climatiques et la mobilité dans toutes ses formes, dans un espace saharien, représentant une zone favorable pour les malveillants pour importer le terrorisme. Ces défis exigent une conjugaison des efforts, dit le diplomate, en particulier de la part de la communauté européenne, selon laquelle, la sécurité et le développement du Sahel, signifient la stabilité de l'Europe et l'éradication du terrorisme du continent, a-t-il ajouté.

D'importants efforts ont été déployés pour atteindre deux objectifs principaux, a-t-il souligné.



Le premier porte sur le financement de la force commune régionale du G5 Sahel, afin d'endiguer l'insécurité dans cet espace ; d'où la nécessité d'une mobilisation internationale généralisée, a-t-il ajouté.

La France travaille sérieusement avec la Mauritanie dans ce domaine, pour que cette force puisse s'imposer dans la région et dans sa mission, ainsi que pour disposer d'équipements et faire l'objet de crédibilité de la part de tous les Etats concernés et membres du Conseil de sécurité, insistant sur l'importance de la solidarité entre les Etats concernés.

Le second objectif porte sur la mise en place d'un développement durable pour assurer, une sécurité généralisée et équitable des populations, à travers la fourniture de mécanismes de suivi et la certitude de l'accès des bénéficiaires aux ressources de développement, a indiqué l'envoyé spécial, soulignant que cela requiert une action coordonnée et un partenariat transparent et constant, fondé sur le respect

mutuel et le dialogue continu entre les différents Etats concernés, évoquant la poursuite de réunions de travail suivant cette approche.

Le diplomate, a qualifié, sa visite en Mauritanie, la troisième étape d'une tournée au Sahel, de soutien de la France au G 5 Sahel, mettant en exergue les six volets prioritaires d'appui au développement dans le Sahel, à travers l'alliance française avec cet espace, relatifs au soutien de l'agriculture dans son sens large, de l'éducation, de la croissance démographique, de l'emploi dans le secteur formel, du développement des énergies renouvelables, de l'encouragement de la bonne gouvernance, de l'appui des intérêts de base des collectivités autochtones et de la sécurité publique.

Il a loué enfin les efforts déployés depuis 2011, par la Mauritanie dans la lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel, saluant son rôle prépondérant dans la création du G5 Sahel, pour la lutte contre ce phénomène.

HORIZONS
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION

**DIRECTEUR DE PUBLICATION,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE
MAURITANIENNE D'INFORMATION:
Sidi Mohamed Ould Bouna**

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Maarouf Ould Oudaa

RÉDACTEUR EN CHEF : Baba Dianfa Traoré

RESPONSABLE DE LA MAQUETTE : Elhadrami Ould Ahmedou

TIRAGE : IMPRIMERIE NATIONALE

Nom de l'Autorité contractante:

Ministère de l'Agriculture/P2RS **Adresse: MA : Tél : 4525 74 75**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Appel d'Offre National N°: DAO N°38-CPMP-SR-P2RS-MA-2017

Date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres: 18/07/2017

Dénomination du marché: Fourniture de 10 moulins à grain, de 10 dé cortiqueuses et de 10 batteuses

Nombre d'offres reçues: 04

Date d'ouverture des offres: 22/08/2017

Nom et adresse de l'attributaire provisoire: ETS MAALY & FRERES, NIF: 11100182, Tél: 4529 11 27, Siège Social Ksar, Fax: 45 25 07 51, BP: 1860, NKTT -Mauritanie, E-mail: elmaaly_moctar@yahoo.fr

Montant de l'offre retenue provisoirement: 41 500000 MRO HTT et TVA avec un crédit d'impôt de 17 845 000 UM qui sera corrigé par la Commission Fiscale.

Délai de livraison: 60 jours après notification du marché

La publication du présent avis est effectuée en application des Articles 41 et 42 du Code des Marchés publics. Elle ouvre le recours auprès de la Commission de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics, en vertu de l'Article 53 dudit Code. L'Autorité contractante doit procéder à la publication de cet avis, immédiatement après l'approbation de l'attribution.

Nktt, le 07/11/2017.

Le Président de la 'Commission de Passation des Marchés Publics du Secteur Rural
Yacoub Ould HAIBELTY

Nom de l'Autorité contractante.

Ministère de l'Agriculture/P2RS **Adresse: MA : Tél: 452574 75**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Appel d'Offre National N°: DAO 27-CPMP-SR-P2RS-MA-2017

Date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres: 19/06/2017

Dénomination du marché: acquisition et installation de 30 unités de confection de grillage au profit des 10 communes de 5 wilayas

Nombre d'offres reçues: 01

Date d'ouverture des offres: 18/07/2017

Nom et adresse de l'attributaire provisoire: Ets SOC, NIF 10700570, Avenue Kennedy.BMD 47, NKTT-Mauritanie, BP : 2279,Tél : (222) 26645755, Fax: 45253376, E-mail: souleimane@soc.mr.

Montant de l'offre retenue provisoirement: 29 760 000 MRO HTT et TVA avec un crédit d'impôt de 5 542680 UM qui sera corrigé par la Commission Fiscale.

Délai de d'exécution : 45 jours après la notification du marché

La publication du présent avis est effectuée en application des Articles 41 et 42 du Code des Marchés publics. Elle ouvre le recours auprès de la Commission de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics, en vertu de l'Article 53 dudit Code. L'Autorité contractante doit procéder à la publication de cet avis, immédiatement après l'approbation de l'attribution.

Nktt, le 07/11/2017.

Le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics du Secteur Rural
Yacoub Ould HAIBELTY

ACTUALITE**Le Président de la République reçoit le ministre algérien de l'Intérieur**

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Abdel Aziz, a reçu, en audience, mercredi au palais présidentiel à Nouakchott, le ministre algérien de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Nourredine Bedoui, actuellement en visite en Mauritanie.

A sa sortie d'audience, le ministre algérien a déclaré à l'AMI avoir transmis, au Président de la République, les salutations de son Frère et Ami, le Président Abdelaziz Bou-

teflika et son attachement au renforcement des relations bilatérales. "J'ai informé le Président de la République du contenu de l'accord portant sur l'ouverture d'un passage frontalier et ses impacts positifs aux plans sécuritaire, économique et social. Il s'agit là d'un acquis dont les retombées seront largement bénéfiques.

Le Président de la République m'a chargé de transmettre ses salutations et ses meilleurs vœux au Président Abdelaziz Bouteflika et ses souhaits

pour davantage de progrès et de prospérité au peuple algérien frère. Il a également réitéré son attachement au renforcement des relations unissant l'Algérie et la Mauritanie", a déclaré le ministre algérien. L'audience s'est déroulée en présence du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, M. Ahmedou Ould Abdalla et de l'ambassadeur d'Algérie à Nouakchott, SEM. Nourredine Khandoudi.

Le Président de la République reçoit un émissaire spécial du Président français pour le Sahel

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz a reçu en audience mercredi matin au palais présidentiel à Nouakchott, M. Jean-Marc Chataigner, envoyé spécial du Président français, Emmanuel Macron pour le Sahel.

A sa sortie d'audience, l'émissaire français a fait la déclaration suivante à l'Agence Mauritanienne d'Information :

« J'ai eu un entretien extrêmement fructueux et intéressant avec le Pré-

sident de la République. J'étais là pour réaffirmer le soutien de la France au G-5 Sahel, qui est, pour nous, une initiative extrêmement importante sur les plans de la sécurité et de la paix. Donc le déploiement est indispensable de la force conjointe du G-5 Sahel que nous devons soutenir collectivement et internationalement. C'est un message fort d'engagement de la France à côté du G-5 Sahel et aussi pour marquer au Président de la République tout l'appui que nous apportons au

volet développement dans le cadre de l'initiative de l'alliance pour le Sahel, qui a été lancée par le Président Macron et la Chancelière Angela Merkel le 13 juillet dernier à Paris. Nous avons pu approfondir ces deux sujets, qui sont étroitement liés; la sécurité et le développement, pas de sécurité sans développement mais aussi pas de développement sans sécurité, et voir comment nous pouvons travailler ensemble pour faire face aux menaces communes »

Le Président de la République félicite le Roi du Cambodge

Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de la République, a adressé le message de félicitations qui suit à sa Majesté Norodom Sihamoni, Roi du Cambodge:

"Majesté,

A l'occasion de la célébration par le Cambodge de sa fête nationale, il me plaît d'exprimer à Votre Majesté, au nom du peuple mauritanien, de son gouvernement comme en mon nom propre, mes chaleureuses félicitations ainsi que mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour Votre Majesté, de progrès et de prospérité pour le peuple cambodgien ami. C'est le lieu de vous réitérer notre volonté de continuer d'œuvrer en vue de renforcer et de développer les relations de coopération existant entre nos deux pays dans l'intérêt de nos deux peuples amis. Veuillez agréer, Majesté, ma très haute considération.

Mohamed Ould Abdel Aziz"

Signature d'un accord sur l'établissement d'un point de passage frontalier entre la Mauritanie et l'Algérie

Un accord établissant un point de passage frontalier entre la Mauritanie et l'Algérie a été signé mercredi côté mauritanien par M. Ahmedou Ould Abdallah, ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, et côté algérien par M. Nourredine Bedoui, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire dans les locaux du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation..

M. Ahmedou Ould Abdallah, ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, a évoqué les relations de fraternité et d'amitié unissant les deux peuples frères de Mauritanie et d'Algérie, qui sont liés par la sainte religion de l'islam, une culture et une histoire communes et des relations de parenté. Il a, par la suite, indiqué que la visite du ministre algérien est l'aboutissement d'un important processus amorcé depuis quelques temps afin d'incarner la volonté des deux dirigeants des deux pays, le Président Mohamed Ould Abdel Aziz et le Président Abdelaziz Bouteflika, visant à renforcer et à promouvoir les relations de coopération existant entre les deux pays frères dans tous les domaines et plus particulièrement en ce qui concerne les passages frontaliers. Le ministre a expliqué qu'une recommandation à cet égard a été émise pour établir un poste frontalier entre les deux pays au cours de la réunion de la Grande Commission mixte mauritano-algérienne de coopération tenue à Alger le 19 décembre 2016. Il a ajouté qu'en application de cette recommandation, deux réunions consécutives d'experts ont été tenues à Alger le 13 avril et à Tindouf le 20 septembre 2017 pour la mise en place des mécanismes techniques nécessaires à l'établissement de ce point de passage terrestre, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la stratégie de sécurité entre les deux pays et qui aura des répercussions positives

Le Premier ministre reçoit le ministre algérien de l'Intérieur



Le Premier ministre, Monsieur Yahya Ould Hademine, a reçu, en audience, mercredi à Nouakchott, le ministre algérien de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Nourredine Bedoui, actuellement en visite en Mauritanie.

L'entretien a porté sur les liens de coopération unissant les deux pays frères et les moyens susceptibles de les développer d'avantage ainsi que d'autres questions d'intérêt commun.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, M. Ahmedou Ould Abdalla, de la directrice de cabinet du Premier ministre, Dr. Megboula Mint Bourdid et l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, SEM. Nourredine Khandoudi.

Le ministre des Affaires étrangères passe en revue les grandes lignes de la diplomatie mauritanienne face aux défis sécuritaires

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Dr Isselkou Ould Ahmed Izid Bih, a passé en revue, mercredi à Moscou, les grandes lignes de l'action de la diplomatie mauritanienne face aux défis sécuritaires actuels.

Le ministre a précisé que certaines régions du monde sont considérées moins sécurisées que d'autres et plus dangereuses, soulignant que l'espace du Sahel auquel appartient la Mauritanie fait partie de cette catégorie de pays. Il a ajouté que la riposte aux activités accélérées des mouvements terroristes dans la région du Sahel au cours de la dernière décennie et l'augmentation des crimes organisés transfrontaliers, (la Mauritanie était elle-même la cible de plusieurs agressions sur ses terres), ont amené les pouvoirs publics à mettre la sécurité en tête des priorités nationales. Le ministre a indiqué que la Mauritanie a fait face, sur son territoire, durant la période allant de 2005 à 2011, à des opérations meurtrières menées par le réseau des groupes terroristes. Ces opérations se sont manifestées à travers l'attaque de centres militaires isolés, des attaques suicides, des opérations d'enlèvement et de séquestration, des voitures piégées. Il est clair, a-t-il dit, que toutes ces opérations avaient pour but de déstabiliser le pays. Le ministre a noté que pour affronter ce défi, les pouvoirs publics ont axé, de façon particulière, sur le domaine de la défense nationale pour armer nos forces armées nationales et de sécurité et mettre à leur disposition les moyens leur permettant de faire face à la situation sur le terrain. Il a ajouté que nos forces armées et de sécurité ont pu, après leur restructuration et leur équipement, sécuriser les frontières du pays



contre les groupes terroristes mobiles pour les poursuivre ensuite dans le grand Sahara dans le nord du Mali, leur infligeant de lourdes pertes, ce qui a considérablement limité leurs capacités de nuisance. Les revers subis par ces terroristes dans la localité de Hassi Sidi et dans la forêt de Wagadou ont permis, à poursuivi le ministre, de les éloigner de nos frontières et de limiter considérablement leurs mouvements dans ces zones. Le ministre a affirmé que de nombreux experts spécialisés dans la région du Sahel ont loué, à maintes reprises, le succès de la Mauritanie, précisant que le pays, depuis 6 ans, n'a connu aucun acte terroriste, alors qu'il était la cible de l'organisation d'Al Qaïda dans les pays du Maghreb islamique et que plusieurs citoyens européens ont été enlevés sur son territoire. Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération a aussi évoqué, devant l'Institut des Relations internationales à Moscou, les efforts de la Mauritanie dans le domaine de la lutte contre la migration clandestine, en étroite collaboration avec nos partenaires européens, précisant que la coopération entre la Mauritanie et le royaume d'Espagne constitue un

modèle dans ce domaine. Il a affirmé que ces efforts ont permis de stopper définitivement le flux de la migration vers l'Europe à travers les îles Canaries, depuis 2014, après que le nombre des migrants a atteint, en 2008, 36 000, et de faire des pirogues de la mort, utilisées par les migrants, un souvenir lointain, a-t-il dit. C'est là, a-t-il noté, un résultat exceptionnel réalisé sans porter atteinte à la dignité des migrants. Le ministre a indiqué que si la Mauritanie était, par le passé, un passage par lequel transitent les migrants. Elle est devenue aujourd'hui, a-t-il encore précisé, un lieu d'accueil pour les réfugiés venus du Mali et de la région du Sahel, soulignant que le camp de M'Béra abrite actuellement plus de 60 000 migrants. Il importe de souligner, a conclu le ministre, que le gouvernement mauritanien, dans le cadre de la gestion du flux de la migration illégale et de la lutte contre le trafic, a tenu à appliquer scrupuleusement les engagements pris au nom du pays et a œuvré pour la protection des migrants et des réfugiés, grâce à un arsenal de textes juridiques assurant le respect des règles du droit.

Formation d'auxiliaires vétérinaires à Kaédi

Une session de recyclage pour auxiliaires vétérinaires regroupant les wilayas du Brakna et de l'Assaba a démarré mercredi matin dans les locaux de l'Ecole Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole (ENFVA) de Kaédi.

Durant 8 jours, ces auxiliaires vétérinaires suivront une formation complémentaire sur plusieurs sujets notamment les maladies conta-

gieuses, la révision des maladies parasitaires, l'alimentation des animaux domestiques, etc. Dans son mot d'ouverture M. Sidi Mohamed Ould El Ghassem, directeur général de l'ENFVA, a mis en exergue l'importance de cette formation et a demandé aux participants d'en tirer le meilleur profit tout en insistant sur l'assiduité aux cours.

Notons que les participants sont en situation d'apprentissage continu à l'ENFVA pour les cours théoriques et sur le terrain pour la partie pratique. Cette formation est initiée par le ministère de l'Environnement et du Développement durable, en collaboration avec la coopération allemande à travers la GIZ pour la mise en œuvre.

Le ministre du Pétrole regagne Nouakchott en provenance de Londres

Dr Mohamed Abdel Vettah, ministre du Pétrole, de l'Energie et des Mines, a regagné Nouakchott mercredi soir en provenance de Londres après avoir supervisé le lancement des activités du bureau mauritanien-britannique des affaires, les 6 et 7 novembre 2017.

Auparavant, le ministre avait tenu à Londres une réunion avec M. Alastair Burt, ministre d'Etat pour le Développement International et ministre d'Etat chargé du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord au ministère britannique des Affaires Etrangères.

Lors de cet entretien, le ministre du Pétrole, de l'Energie et des Mines a souligné la volonté du gouvernement mauritanien de renforcer les relations bilatérales avec le Royaume uni. Il a mis en exergue les principaux axes de la politique du gouvernement mauritanien pour une promotion active de l'investissement et le respect des règles de transparence dans la gestion des secteurs énergétiques. Le ministre a no-

tamment mis en avant le rôle majeur et pionnier joué par la Mauritanie au niveau de l'Initiative de Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), rappelant le dispositif mis en place par notre pays dans ce domaine. De son côté, M. Alastair Burt a mis l'accent sur le grand intérêt qu'accorde le gouvernement britannique au renforcement des relations avec la Mauritanie. Le ministre britannique a, en particulier, loué l'ouverture de la Mauritanie aux investissements et s'est félicité de l'excellente coopération de l'Etat mauritanien avec la société British Petroleum (BP).

L'entretien s'est déroulé en présence du chargé d'Affaires de l'ambassade de Mauritanie à Londres, M. Mohamed Yahya Sidi Haiba et du directeur général des Hydrocarbures au ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines M. Moustapha Béchir. Notons que le ministre était accompagné au cours de sa visite en Grande Bretagne par une délégation de son département.

Le directeur général de Tadamoun inaugure le barrage d'Edebay Livrai au Hodh El Gharbi



Le directeur général de l'Agence Nationale Tadamoun pour la Lutte contre les Séquelles de l'Esclavage, l'Insertion et la Lutte contre la Pauvreté, Me Hamdi Ould Mahjoub, a inauguré mardi après-midi le barrage d'Edebay Levrai, relevant de la commune de Davaa dans le département de Tintane, wilaya du Hodh El Gharbi.

Sur place, le directeur général a suivi des explications techniques sur l'état des travaux de construction, l'intérêt du barrage, sa capacité d'absorption et son apport escompté en matière d'une production à même de fixer les populations dans leur territoire. Dans son adresse, pour la circonstance, Me Hamdi Ould

joub a souligné que l'inauguration de ce barrage s'inscrit dans le cadre d'un lot de projets de développement réalisés en faveur des populations démunies ou marginalisées. Le directeur général a exhorté les habitants d'Edebay Livrai à faire preuve de travail et de productivité afin de vaincre la pauvreté et le sous-développement. Au plan social, le directeur a mis en relief l'intérêt de l'unité nationale et la nécessité de la préserver en tant que fondement et gage de la stabilité du pays.

La cérémonie inaugurale s'est déroulée en présence du wali du Hodh El Gharbi M. Moulay Brahim Ould Moulay Brahim.

La Mauritanie condamne avec fermeté l'attaque au missile balistique contre l'Aéroport du Roi Khaled

Dans un communiqué rendu public, mardi soir, par le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, la République Islamique de Mauritanie condamne avec fermeté l'attaque au missile balistique qui a visé l'Aéroport International du Roi Khaled et exprime sa totale solidarité avec le Royaume frère d'Arabie Saoudite. Ce communiqué dont une copie est parvenue à l'AMI est ainsi libellé:

«Suite à l'attaque de l'Aéroport In-

ternational du Roi Khaled par un tir de missile balistique, la République Islamique de Mauritanie condamne avec les termes les plus fermes cet acte lâche et déclare sa solidarité totale avec le Royaume frère d'Arabie Saoudite. La Mauritanie loue les défenses saoudiennes qui ont réussi à intercepter et à détruire le missile ennemi à temps opportun, empêchant ainsi la perte de victimes innocentes et rappelle que la région ne supporte pas plus de tensions».

Le ministre de l'Intérieur et son homologue algérien visitent l'ANRPTS



Le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, M. Ahmedou Ould Abdallah et son homologue algérien, de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire M. Nourreddine Bedoui, ont effectué mercredi, une visite d'information à l'Agence Nationale du

Registre de la Population et des Titres Sécurisés (ANRPTS).

Les deux ministres se sont rendus notamment au Centre d'Etablissement des cartes d'identité nationale, des divers passeports, des cartes de séjour et des cartes grises. Des explications détaillées sur le rôle dudit

centre, sur ses spécificités techniques et sa conformité à la qualité des pièces produites, ont été fournies à la délégation ministérielle par le directeur général de l'Agence, M. Ahmed Ould Moctar Ould Bouceif, assisté de ses proches collaborateurs.

Rappelons que l'ANRPTS, créée en vertu du décret n° 150/2010 publié le 07/6/2010, utilise un système biométrique développé et infalsifiable, aux spécificités techniques très efficaces, permettant d'enrôler tous les citoyens, tous les résidents et toutes les personnes en transit.

L'ANRPTS entreprend, depuis une certaine période, une réforme profonde, en exécution des instructions de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, faites au cours de ses récentes visites à des centres d'état civil de la capitale Nouakchott, où il a appelé à assouplir les mesures de demande des titres sécurisés, à accélérer leur émission et à décentraliser les services de l'agence.

Les deux ministres étaient accompagnés au cours de leur visite d'information par l'ambassadeur algérien accrédité à Nouakchott et d'autres personnalités.

Commémoration de la journée africaine de la jeunesse

La journée africaine de la jeunesse a été commémorée mercredi en Mauritanie, sous le thème "la jeunesse africaine pour le dividende démographique".

L'agenda de la journée, organisée à Nouakchott par le ministère de la Jeunesse et des Sports, prévoit un exposé sur le thème "investir dans la jeunesse africaine en fonction du poids de chaque pays en matière du dividende démographique" et une conférence sur la charte de cette frange.

Supervisant l'événement, le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Ould Djibril, a souligné que le soutien et l'autonomisation de la jeunesse ainsi que la libération de leurs énergies se situent au premier rang des priorités du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz. "Cette priorité a été matérialisée par l'implication des jeunes dans l'ensemble des activités contribuant au développement du pays afin que la Mauritanie forge sa place dans le concert des nations émancipées", souligne le ministre. Au sujet de l'objectif de la journée, le ministre a indiqué que cette célébration, qui va en droite ligne des décisions de l'Union Africaine, vise à propager le rôle de la jeunesse, en tant qu'acteur de changement social et de croissance économique dans les sociétés africaines. Il a ajouté que la structure démographique de notre



pays lui a permis de se doter des forces vives jeunes pouvant exercer un rôle crucial, une fois investies aux côtés des autres pays africains, dans la lutte contre les défis qui gangrènent notre continent : la migration clandestine, la radicalisation, l'extrémisme et le trafic de la drogue. Evoquant l'action du gouvernement en faveur de cette frange, le ministre a rappelé que le gouvernement mauritanien a mis en œuvre un lot de projets phares dans le domaine de l'enseignement notamment la création de plusieurs établissements: instituts et universités, l'élargissement de la cartographie scolaire, le développement des outils et programmes scolaires et l'organisation des campagnes de sensibilisation sur la scolarisation des filles et leur instruction. Au plan de l'emploi, le ministre a précisé que la priorité a été accordée aux stra-

gies sectorielles de l'emploi et de l'insertion des jeunes, en plus de la mobilisation des financements pour les petites et moyennes entreprises. Il a, enfin, exhorté les participants à tirer profit des conférences et interventions des experts dans le domaine.

Au nom des mouvements et associations des jeunes, la jeune Mah Mint Yehdih, a affirmé que la célébration de cette journée témoigne de l'importance accordée à la jeunesse, en tant que force active sur laquelle on peut compter dans la construction des sociétés.

La cérémonie s'est déroulée en présence de la ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, chargée des Affaires maghrébines, africaines et des Mauritaniens de l'Etranger et du président du Haut Conseil de la Jeunesse par intérim.

Départ du ministre algérien de l'Intérieur

Le ministre algérien de l'Intérieur, M. Nourredine Bedoui a quitté Nouakchott, mercredi soir, au terme d'une visite de deux jours en Mauri-

tanie. Le ministre algérien a été salué à son départ de Nouakchott par le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, M. Ahmedou Ould

Abdallah et l'ambassadeur algérien en Mauritanie, SEM. Nourdine Khandoudi.

Le ministre des Affaires étrangères s'entretient avec son homologue russe



Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Dr. Isselkou Ould Ahmed Izidbih, a eu des entretiens mardi avec son homologue russe, M. Serguei Lavrov.

Ces discussions s'inscrivent dans le cadre des concertations politiques régulières entretenues entre les deux parties et qui visent à renforcer les

relations entre les deux pays.

A l'issue de la rencontre, les deux ministres ont tenu une conférence de presse au cours de laquelle ils ont abordé différents domaines de la coopération bilatérale ainsi que d'autres questions d'intérêt commun.

Le ministre de l'Economie reçoit une mission française



Le ministre de l'Economie et des Finances, M. Moctar Ould Diay, a reçu en audience, mercredi à Nouakchott, une délégation française conduite par M. Jean-Marc Châtaigner, envoyé spécial du Président français pour le Sahel, accompagné de l'ambassadeur de France en Mauritanie, M. Joël Meyer, du directeur de l'Agence Française de Développement dans notre pays, M. Philippe Chedanne et du délégué régional de l'AFD, M. Lionel Londo.

La rencontre a porté sur les moyens susceptibles de renforcer la coopé-

ration mauritano-française ainsi que sur l'initiative de l'alliance pour le Sahel lancée par le Président français Emmanuel Macron et la chancelière allemande Angela Merkel à Paris en juillet dernier.

L'audience s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de l'Economie et des Finances, M. Mohamed Ould Ahmed Aida et du directeur général des Investissements publics et de la Coopération économique, M. Abass Sylla.

Le ministre délégué chargé du Budget reçoit une directrice à la BAD

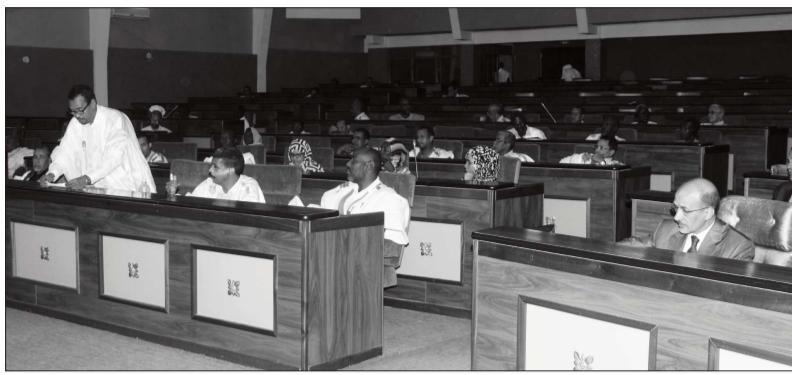


Le ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget, M. Mohamed Ould Kembou, a reçu en audience, mercredi à Nouakchott, Mme Yacine Fall, directrice générale adjointe pour l'Afrique du Nord à la Banque Africaine de Développement (BAD).

La rencontre, qui s'est déroulée en présence du représentant de la BAD en Mauritanie, a été l'occasion de passer en revue les moyens susceptibles de renforcer et de développer les relations de coopération existant entre la Mauritanie et cette importante institution financière.

ACTUALITE

Le ministre de l'Education nationale devant le parlement : En 8 ans, les ressources allouées à l'enseignement ont été valorisées de 34 %



L'Assemblée nationale a consacré sa séance plénière, tenue mercredi à Nouakchott, sous la présidence de M. Mohamed Ould Boilil, son président, aux réponses données par le ministre de l'Education nationale, M. Issel-mou Ould Sidi Moctar Ould Lehbib, à une question orale adressée, par le député Mohamed Vall Ould Issa, relative, à l'état des lieux du système éducatif dans le pays et aux mesures prises par le gouvernement pour le développer.

Le parlementaire a mis en exergue le rôle pivot joué par l'éducation, « la base de tout processus de développement et de tout règlement des problèmes sociaux pressants a-t-il dit. « Le vrai investissement réside dans le capital humain, comme l'illustre l'intérêt accru accordé par les Etats et les peuples tout autour de nous, à ce moteur du développement », a-t-il ajouté. « Tout le monde est unanime pour reconnaître les principaux dysfonctionnements qui marquent notre système éducatif, aussi bien en termes de programmes, de personnel enseignant que d'infrastructures ; comme en témoigne les conclusions des états généraux de l'éducation », a-t-il poursuivi.

« L'effondrement de l'éducation contribue à la fracture au niveau des valeurs morales de la société », a-t-il dit, appelant le gouvernement, à intervenir afin de sauver l'enseignement, ainsi que pour jouer son rôle central dans la construction d'une génération capable d'assumer efficacement la responsabilité. « Toutes les réformes improvisées entreprises dans le domaine de l'éducation n'ont pas permis d'atteindre les résultats escomptés », a dit le député, qui a demandé au ministre d'informer les députés et à travers eux l'opinion publique nationale, sur la stratégie suivie par le département, pour tirer ce secteur de sa léthargie. « L'éducation occupe une place importante dans le programme du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, comme en témoignent, les programmes et les stratégies suivies dans ce domaine », a rappelé d'emblée, le ministre de l'Education

nationale, dans sa réponse aux interrogations des députés.

« La stratégie mise en œuvre n'est pas fortuite », a-t-il affirmé, car issue d'une stratégie décennale (2010/2020), inspirée par une vision globale, et comportant plusieurs axes et des objectifs clairs, pour réformer l'enseignement, à travers l'introduction d'un changement radical, dont notamment l'élargissement de la scolarité, l'amélioration des performances des instituteurs et la bonne gouvernance dans la gestion des ressources. Il a encore souligné à ce propos, l'augmentation des ressources allouées au secteur de l'éducation, de manière générale, qui sont passées de 31 milliards ouguiyas en 2009 à 47 milliards ouguiyas en 2017. Le ministre a passé en revue certaines réalisations faites au cours de la période 2009-2017, dont la construction, la réhabilitation et l'extension de dizaines d'établissements de l'enseignement, dans les différentes zones du pays, la création de deux écoles Ecoles Normales des Instituteurs (ENI), l'adoption d'un plan d'urbanisme pour la construction d'installations pédagogiques et la programmation de la construction de ces mêmes édifices publics, selon les besoins, loin de toute subjectivité. « Des ressources considérables ont été orientées au cours de cette période pour l'acquisition de tables et l'impression des manuels, avec la publication de 5,6 millions de manuels pédagogiques, le recrutement d'un grand nombre d'enseignants et de professeurs », a-t-il ajouté. Le ministre a mis en exergue l'importance de la formation des ressources humaines dans ce processus de réforme de l'éducation et d'amélioration de ses conditions matérielles, illustrée par l'orientation de 94% du budget du département, vers l'enseignant. « D'autres mesures, visant notamment à contribuer à la réforme de l'éducation, à la redynamisation des performances du secteur en général, dont l'expérience des écoles d'excellence, qui se renforcent jour après jour, avec

1800 élèves, dans le secondaire, l'existence de 4 établissements primaires d'excellence, accueillant un millier d'élèves des wilayas de Nouakchott et du Prix des sciences du Président de la République, qui a suscité chez les élèves l'esprit de lecture et de compétitivité, ont été prises », a-t-il poursuivi. « Notre système satisfait par ailleurs d'autres critères non moins importants, dont la capacité d'assurer tout le nécessaire pour enseigner nos enfants, l'obligation et la gratuité de l'éducation », a-t-il dit insistant sur les indicateurs positifs enregistrés, tels que l'augmentation du taux de parachèvement de l'enseignement fondamental et l'accès à la phase du secondaire. « Le département a adopté une politique scientifique et professionnelle de distribution du personnel enseignant, pour lequel, une base de données a été créée, à des fins de suivi et de lutte contre l'absentéisme », a-t-il précisé, mettant en exergue les réformes visant à provoquer une mutation radicale, conduisant à l'avènement d'un système éducatif, capable de créer des compétences et des qualifications, pour le développement des ressources du pays », a-t-il poursuivi. « Le ministère œuvre pour renforcer la formation des enseignants au niveau des ENIs, à travers la définition de critères d'accès à cette profession, dont l'obtention du baccalauréat, la prolongation des durées de formations et l'organisation d'évaluations continues des enseignants au cours des différentes étapes de la formation », a-t-il dit. Le ministre a inscrit enfin, les réformes menées par le secteur, dans le cadre d'une vision pertinente, reposant en premier sur l'enseignant, les programmes éducatifs, le fonctionnement méthodologique de la carte scolaire et la promotion de l'enseignement des sciences. Les députés ont salué dans leurs interventions, ces réformes engagées par le département, souhaitant que l'attention accordée par les autorités publiques à l'éducation, notamment à travers les budgets alloués, se répercutent sur les performances de nos établissements pédagogiques, afin d'être au niveau requis, appelant à assurer un entretien constant des édifices scolaires, parfois délabrés. Ils ont souligné enfin la nécessité de traiter, avec professionnalisme et pertinence, les problèmes de l'éducation, tout en mettant en place des visions appropriées à son développement et à sa redynamisation, loin de toute politisation.

Anniversaire du déclenchement de la révolution algérienne L'ambassadeur d'Algérie offre une réception

L'ambassadeur algérien en Mauritanie, SEM. Nourredine Khandoudi a insisté sur la solidité des relations fraternelles et de coopération existant entre la Mauritanie et l'Algérie. L'ambassadeur algérien parlait à l'occasion d'une réception qu'il a organisée, mercredi soir à Nouakchott à l'occasion du 63ème anniversaire du déclenchement de la Révolution algérienne, en présence de la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères et de la coopération, chargée des affaires maghrébines et africaines et des mauritaniens à l'étranger, Mme Khadijou M'Bareck Fall. Il a ajouté



que les relations entre les deux pays frères se caractérisent par le dynamisme et la globalité, rappelant dans ce cadre la signature par les minis-

tres de l'intérieur des deux pays, aujourd'hui, d'une convention historique portant sur la création d'un point de passage entre la Mauritanie et l'Algérie. Il a en outre noté que la Mauritanie a participé à l'exposition internationale du livre en Algérie, soulignant que pavillon mauritanien à l'exposition a attiré de très nombreux visiteurs.

La réception s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère des affaires étrangères et de la coopération et de plusieurs autres responsables et personnalités.

Colloque international sur la médecine traditionnelle maure



La faculté des lettres et sciences humaines de l'université de Nouakchott a abrité mercredi matin un colloque international sur la médecine traditionnelle maure à l'occasion de la parution de la traduction du : « Recueil des vertus de la médecine ancienne » de Mohamed Beiba Ould Sidi Ould El Meghari El Alawi.

Ce colloque est organisé par la faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Nouakchott en collaboration avec le Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Ouest Saharien (CEROS) à Nouakchott et le Centre national de la Recherche scientifique (CNRS) à Paris.

Le colloque a été marqué par l'organisation d'une séance scientifique sur l'expérience d'El Hel Meghari en matière de médecine traditionnelle à travers ce Recueil des vertus de la médecine ancienne, traduit par des chercheurs français, et les aspects liés à la médecine traditionnelle, du diagnostic jusqu'à la phase thérapeutique.

Dans son mot d'ouverture, le vice-président de l'Université Nouakchott a souligné l'importance de ce colloque qui a pour ambition de faire le point sur l'évolution de la médecine traditionnelle chez les Maures et les perspectives de son intégration dans le système national de santé publique. Il a, par la suite, indiqué qu'au sortir de cette journée d'étude et de réflexion, les différents chercheurs et participants seront plus que convaincus qu'entre médecine dite traditionnelle et celle dite moderne, il est plus question de complémentarité que de contradiction.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du secrétaire général de l'Université Nouakchott El Asriya, Dr Mohamed Ould Aya, du doyen de la faculté des lettres et sciences humaines, Dr Cheikh Saad Bouh Camara, de plusieurs chercheurs et universitaires nationaux et internationaux et des représentants des médecins traditionnels.

L'Union des Journalistes mauritaniennes élit un nouveau bureau



L'Union des Journalistes mauritaniennes a élu, mardi soir à Nouakchott, à l'issue de la clôture de sa deuxième assemblée générale, un nouveau bureau exécutif présidé par Mme Emneya Mint Sidi et a créé un organisme consultatif dirigé par Mme Meima Mohamed Ahmed, présidente sortante.

Les travaux de cette deuxième assemblée générale avaient débuté mardi soir avec un mot du directeur de la Presse écrite au ministère des Relations avec le Parlement et la Société civile, M. Issa Ould El Yedaly, dans lequel il a indiqué que son département encourage les organisations et associations de presse à respecter le calendrier du renouvellement régulier de leurs instances, ce qui est le cas pour l'Union des Jour-

nalistes mauritaniennes. Il a ajouté que le gouvernement du Premier ministre veille à l'application de la vision politique de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, qui a ouvert la porte de la liberté de presse pour consolider les règles démocratiques afin de contribuer au développement et à la stabilité. De son côté, Mme Meima Mint Ahmed, ex-présidente de l'Union, a affirmé que le bureau sortant a travaillé en collaboration avec l'UNESCO à la formation de dizaines de journalistes pour qu'elles puissent contribuer à l'éclairage de l'opinion publique, à poser de façon efficace les problèmes et à jouer leur rôle dans le développement.

Un champignon risque de détruire la majorité des cultures de bananes

Un champignon risque de décimer l'ensemble de la production mondiale de bananes, ce qui entraînerait d'importantes pertes commerciales et aurait des répercussions sur les moyens d'existence des 400 millions de personnes qui dépendent du fruit le plus exporté au monde pour se nourrir ou encore pour tirer leurs revenus. La FAO et ses partenaires, Bioversity International, l'Institut international de l'agriculture tropicale et le Forum mondial de la banane, ont lancé un programme mondial requérant 98 millions de dollars afin de contenir et de faire face à cette nouvelle souche - Tropical Race 4 (TR4) - de la jaunisse fusarienne, une maladie insidieuse qui peut rester pendant plusieurs années dans les sols et se propager vers d'autres champs de diverses manières, à savoir par le biais de matériel de plantation infecté, par l'eau, les chaussures, les outils ou encore les véhicules agricoles.

"Il s'agit d'une menace majeure pesant sur la production de banane dans plusieurs régions du monde. Nous devons agir vite afin d'éviter sa progression et soutenir les pays déjà affectés dans leurs efforts visant à faire face à la maladie. Améliorer la résilience à long terme des systèmes de production de bananes pourra uniquement être fait en continuant la surveillance, en adoptant des stratégies de confinement efficaces, en renforçant les capacités nationales et en améliorant la collaboration internationale en vue de mettre en œuvre des méthodes intégrées de gestion de la maladie", a déclaré Hans Dreyer, Directeur de la Division de la production et de la protection des plantes à la FAO.

La jaunisse fusarienne TR4 a été détectée pour la première fois en Asie du Sud-Est dans les années 90 et a depuis été identifiée sur 19 sites dans 10 pays, dont le Mozambique en Afrique subsaharienne et d'autres au Proche-Orient et en Asie du Sud. Le programme mondial cible initialement 67 pays et a pour objectif d'éviter sa progression, tout en y faisant face.

Sans une intervention coordonnée, les scientifiques estiment que la maladie pourrait affecter jusqu'à 1,6 millions d'hectares de bananes d'ici 2040, ce qui représente un sixième de l'actuelle production mondiale, dont la valeur est estimée annuellement à 10 milliards de dollars. Le programme vise à réduire les zones potentiellement affectées de 60 pour cent.

"Nous sommes également confrontés à de graves lacunes de connais-

sance en ce qui concerne la biologie et la gestion du champignon et nous avons l'intention d'y remédier grâce à cette collaboration, nous souhaitons également promouvoir plus de diversité et améliorer les pratiques agronomiques au sein des systèmes de production de bananes", a indiqué Mme Ann Tutwiler, Directrice générale de Biodiversity International, qui s'exprimait à la fois au nom de son organisation et de l'IITA.

"La maladie représente également une vive source d'inquiétude pour l'industrie et le commerce qui tournent autour de ce fruit", a ajouté Pascal Liu, Coordinateur du Forum mondial de la banane.

Le programme, qui s'étalera sur cinq ans, se base sur des initiatives existantes pour lutter contre la maladie et se focalise sur le renforcement des capacités techniques locales et l'aide au développement de technologies et d'outils fondés sur la science grâce à des recherches sur la biologie et l'épidémiologie du champignon, sur la manière de le détecter, sur sa surveillance, sur la santé des sols, sur le développement de cultivars résistants, mais aussi grâce aux données collectées suites à l'adoption de mesures de confinement.

Pour les zones où la maladie n'est pas présente ou fait surface pour la première fois, des mesures visant à inspecter, surveiller et à intervenir rapidement seront appliquées. Là où la maladie a déjà fait son apparition, des techniques intégrées et améliorées de gestion de la maladie seront développées en parallèle, tandis que des recherches sur des variétés résistantes au champignon seront menées. Si mis en place correctement, selon les estimations, chaque dollar investi aujourd'hui dans le programme rapportera entre 98 et 196 dollars d'ici 20 ans.

Qu'est-ce que la jaunisse fusarienne TR4 ?

La maladie appartient à la famille des *Fusarium oxysporum* f.sp. *cubense* et est causée par une nouvelle variante du champignon qui a décimé les plantations de bananes au début du 20ème siècle, causant plus de 2 milliards de dollars de dégâts et entraînant le remplacement de la banane de type Gros Michel par la variété Cavendish, qui s'est révélée résistante à la souche précédente du champignon mais qui a succombé face à la nouvelle race TR4.

La TR4 - qui selon les estimations des scientifiques a jusqu'à présent touché près de 100 000 hectares de bananes - affecte tout particulièrement les bananes Cavendish (qui représentent près de la moitié des bananes cultivées aujourd'hui) mais également d'autres cultivars qui constituent des aliments de base clés. Malgré le rôle important joué par la banane dans le commerce mondial, près de 85 pour cent de la production annuelle est consommée localement.

Les plantes affectées ont des feuilles jaunes, qui vont ensuite tomber et former une collerette de débris autour de la partie inférieure de la plante. Le champignon peut facilement se propager et rester viable dans le sol pendant plusieurs décennies. Pour toutes ces raisons, les normes phytosanitaires fournies par la Convention internationale sur la protection des végétaux sont essentielles et représentent le meilleur



moyen d'empêcher que le champignon apparaisse dans un nouveau pays ou dans une nouvelle région. Les zones nouvellement infectées devront être rapidement et correctement clôturées, les plantes infectées détruites, tandis que des mesures de quarantaine devront être prises. La mise en œuvre de telles mesures variera en fonction des systèmes de production, si ceux-ci concernent l'agriculture à petite échelle, les systèmes de culture mixte ou encore la monoculture.

La membrane plasmique des plantes: un champ de bataille contre les pathogènes

Les mécanismes de défense des plantes contre les virus restent en partie un mystère. Une bataille de cette guerre a lieu au niveau de la membrane plasmique. Un consortium de laboratoires français et belges a montré que l'accrochage non-conventionnel et l'organisation en domaines membranaires de la protéine végétale REMORINE sont cruciaux pour déclencher une immunité efficace contre la propagation du virus dans la plante. Cette étude a été publiée le 31 juillet 2017 dans la revue eLife.

La membrane plasmique est un véritable champ de bataille où se livre la guerre contre les pathogènes qui attaquent les organismes hôtes. En effet, cette membrane qui entoure les cellules, crée une barrière physique et délimite la frontière avec le milieu extérieur. Pourtant, cette membrane est loin d'être une simple "peau" inerte. Au contraire, les lipides et les protéines qui la constituent, perçoivent les signaux provenant de l'intérieur et de l'extérieur, et coordonnent les réponses de la cellule. C'est particulièrement vrai dans le cas des réponses déclenchées par les pathogènes qui induisent une réponse immunitaire permettant l'établissement des mécanismes de défense. La membrane plasmique constitue alors un des éléments cellulaires clés de la réponse immunitaire, puisque les pathogènes pour se propager dans l'organisme sont obligés de rentrer en son contact et de la traverser !

Les plantes possèdent, comme les animaux, un système immunitaire très efficace qui permet la lutte contre les bactéries, les champignons et les virus qui les attaquent. Les chercheurs avaient précédemment montré qu'une protéine végétale de la membrane plasmique, appelée REMORINE (REM), est impliquée dans la réponse des plantes contre les virus, et qu'elle empêche la propagation de cellule à

lipidiques et les coacervats(2). Les vésicules possèdent une membrane de lipides qui encapsule un volume d'eau et offrent ainsi une structure plus proche de celle des cellules naturelles (figure 1). Cependant, il est très difficile d'encapsuler les biomolécules, telles que l'ADN ou les protéines, à l'intérieur de ces vésicules. Les coacervats sont des gouttelettes riches en un composé chimique, par exemple un polymère, et représentent des compartiments de choix dans le sens où des biomolécules sont spontanément séquestrées à l'intérieur (figure 1). Cependant, les coacervats ne possèdent pas de membrane à leur surface, ce qui ne permet pas d'encapsuler ces biomolécules ni de contrôler les échanges entre milieux extérieurs et intérieurs. Dans des travaux récents, des chercheurs ont développé un système "hybride" formant des coacervats qui peuvent se transformer en vésicules par une simple diminution du potentiel hydrogène (pH)(3). Comme ces coacervats peuvent séquestrer des biomolécules, les préconcentrant dans ces compartiments, leur transformation en vésicules permet alors d'encapsuler ADN et protéines.

Les scientifiques ont d'abord développé un système à base d'acides gras formant des coacervats en solution à pH 9,5 et ont montré que des molécules colorées pouvaient être séquestrées dans ces compartiments(4). Ils ont ensuite prouvé que les systèmes d'acides gras peuvent aussi s'auto-assembler en vésicules à un pH plus faible (7,5). Il devenait alors possible de former des vésicules à partir de coacervats par une diminution du pH. Les scientifiques ont observé que des protéines étaient effectivement séquestrées dans les coacervats d'acides gras. Ceci a été mis en évidence par épifluorescence (en utilisant des protéines fluorescentes), mais également par chromatographie. Ils ont alors montré que, lors de la transition des coacervats vers les vésicules, les protéines initialement séquestrées étaient encapsulées dans les vésicules.

Ils ont ainsi déterminé un taux d'encapsulation de l'ordre de 50 à 60 %, ce qui revient à concentrer 500 fois les protéines à l'intérieur des vésicules. Enfin, les chercheurs ont démontré que des enzymes peuvent être concentrées dans ces vésicules, tout en conservant leur activité. Ce système représente donc un premier pas vers la génération de cellules synthétiques dans le sens où des réactions enzymatiques se produisent en leur sein. Cependant, les coacervats d'acides gras ne permettent pas la séquestration spontanée d'ADN (ces deux entités, étant chargées négativement, se repoussent), ce qui représente un frein important dans l'élaboration de cellules synthétiques car l'ADN est un élément clé chez les êtres vivants.

Les chercheurs ont optimisé leur système en développant des coacervats d'acides gras combinés à des tensioactifs chargés positivement. Ils ont révélé que les protéines mais aussi l'ADN étaient séquestrés dans ces coacervats.

Il restera par la suite à montrer que l'ADN peut également être encapsulé dans les vésicules en diminuant le pH.

ANNONCE**Avis d'Appel d'Offres(AAO)****Société Mauritanienne des Hydrocarbures et de Patrimoine Minier (SMHPM)****Avis d'appel d'offres N°002/SMHP/2017 pour****La sélection d'un Prestataire de services chargé de la réalisation de la visite décennale des réservoirs du Dépôt Public de Produits Pétroliers situé au Port de Nouakchott.**

1. La Société Mauritanienne des Hydrocarbures et de Patrimoine Minier (SMHPM) agissant pour le compte du Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines(MPEM) a obtenu dans le cadre des frais et marge de stockage en dépôt prévus par la structure des prix des produits pétroliers liquides, des fonds afin de financer la réalisation de la Visite Décentrale des Réservoirs du Dépôt Public de Produits Pétroliers situé au Port de Nouakchott (le Dépôt).

2. Les bacs du fioul ne seront pas inclus dans la prestation.

Le Dépôt objet de la visite décennale est constitué de dix (10) bacs de stockage dont deux pour l'essence (N° 9 et 11, de 2500 m3 chacun); trois pour le kérozène (No. 1, 3 et 4, de 2000 m3 chacun); trois pour le gasoil (N°. 13, 14 et 15, de 14000m3 chacun), et deux pour le fioul (N°. 5 et 7, de 3500 m3 chacun).

Les services, objet du présent appel d'offres, seront assurés pour une période prévisionnelle de douze (12) mois.

3. La SMHPM sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de fournir les services relatifs au contrôle total et élaboré de l'état des fondations, fonds, robes, toits, et l'état des revêtements internes et des peintures externes, de tous les bacs du Dépôt.

4. Le présent appel d'offres est un appel d'offres International ouvert.

5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres et qui ne sont pas frappés par les dispositions de l'article 24 de la loi n° 2010-044 (Cas d'incapacités et d'exclusions).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Taleb Sidi Bouya, Directeur des Activités Aval à la SMHPM, Tél: +222 26 33 1655 & +222 43492897, email: tsidibouya@gmail.com et prendre connaissance des documents tous les jours ouvrables, du lundi au jeudi, de 9 heures à 16 heures TU et le vendredi de 9 à 12h à l'adresse suivante :SMHPM, l'Ilot K - Rue 42-133, No. 349, TevraghZeina - BP: 4344;Nouakchott, Mauritanie.

7. Les exigences en matière de qualification sont:

-Une expérience générale minimale de 10 ans dans le domaine de l'audit et la maintenance des installations pétrolières
-Une expérience spécifique relative aux dépôts statiques de produits pétroliers liquides
-Avoir réalisé un minimum de trois missions similaires pendant les 10 dernières années - Pourvoir affecter pour la mission au moins deux experts (inspecteur de 10 ans d'expérience et un chaudronnier d'au moins 5 ans d'expérience) le long de la visite décennale.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après SMHPM, l'Ilot K - Rue 42-133, No. 349, TevraghZeina - BP: 4344; Nouakchott, Mauritanie, à compter du 1er novembre 2017 contre un paiement non remboursable de cinquante mille ouguiyas (50000 MRO).Ledit montant sera versé au compte de la SMMHPM 300 11460 ouvert aux livres de la Banque Centrale de Mauritanie. L'ensemble d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés.

9. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard le mercredi 20 décembre 2017 à 12 heures .Les offres qui ne parviendront pas avant l'heure et la date ci-dessus indiquées, seront rejetées et renvoyées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes .Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse : SMHPM, l'Ilot K - Rue 42-133, No. 349, TevraghZeina - BP: 4344; Nouakchott, Mauritanie à la salle de réunion le mercredi 20 décembre 2017 à 12h 15 min.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de un million ouguiyas ou équivalent dans un monnaie librement convertible.

11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

FALL N'GUSSALY

Directeur Général

AVIS : OPPORTUNITES POUR DES CONTRATS DE SERVICES ET/OU D'APPROVISIONNEMENT EN BIENS



Tasiast Mauritanie Limited S.A. (TMLSA)

La mine d'or de Tasiast a commencé ses opérations en 2007. Elle a été achetée en 2010 par Kinross Gold Corporation qui l'exploite à travers son entité locale TMLSA. La mine à ciel ouvert est située dans le désert du Sahara (Afrique de l'Ouest), dans l'ouest de la Mauritanie, à environ 300 km au nord de la capitale Nouakchott et à 162 km au sud-est de la ville portuaire de Nouadhibou.

TMLSA soumissionne actuellement divers contrats pour des services et pour son approvisionnement en biens afin de soutenir ses opérations de la mine de Tasiast et/ou pour d'autres installations en Mauritanie. Les présentes opportunités d'affaires peuvent être consultées sur le site internet de TMLSA à l'adresse :

<http://www.kinross-tasiast.com/appels-d-offre>

TMLSA s'engage à offrir des opportunités à tous les entrepreneurs locaux qualifiés (soumissionnaires potentiels) ; par conséquent, les

soumissionnaires potentiels sont invités et encouragés à visiter ce site internet et à consulter les opportunités d'affaires que TMLSA offre actuellement.

Les soumissionnaires potentiels peuvent télécharger les Dossiers de Demande de Proposition (RFP) (ex : portée, spécifications, quantités, stratégie de rémunération, détails du processus de soumission, programme et dates clés de la soumission et les autres exigences de la RFP) pour examen.

Tous les soumissionnaires potentiels doivent s'assurer qu'ils comprennent la portée, les spécifications, les dates clés et les exigences de la RFP et s'ils sont qualifiés et intéressés en soumettant leur proposition conformément aux exigences de la RFP qu'ils peuvent faire suivant les instructions de la RFP dans les dossiers RFP.

Tous les soumissionnaires potentiels doivent s'assurer qu'ils sont convenablement qualifiés et expérimentés, qu'ils possèdent les ressources nécessaires pour effectuer les services tels que décrits dans les dossiers RFP et qu'ils remplissent les exigences commerciales minimales suivantes :

Exigences commerciales

1. Les soumissionnaires intéressés doivent être enregistrés au Registre du Commerce et disposer de numéros RC et N.I.F;
2. Préférence pour les entreprises ayant une expérience récente avec des organisations internationales, des institutions nationales et gouvernementales et de grandes sociétés publiques ou privées;
3. Disposer d'un certificat ou d'une autorisation d'exemption fiscale et la preuve de conformité avec les exigences de la Caisse de sécurité sociale. La Société s'établira dans le pays si cela est nécessaire.

ANNONCE**Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Modernisation de l'Administration
(MFPTMA)****Office National de la Médecine du Travail (ONMT)
Avis d'Appel d'Offres National
AAON n°02/ONMT/CPMPSACC/17**

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite au plan prévisionnel annuel de passation des marchés publics (PPM) révisé, paru dans le journal Horizons sous le N° 7001 du Dimanche 17 avril 2017.

2. L'Office National de la Médecine du Travail (ONMT) a obtenu dans le cadre de son budget 2017 des fonds, afin de financer son plan d'action et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de La fourniture et l'installation des équipements d'imagerie médicale (échographie et radio numérique) au profit de l'ONMT en seul lot. Ces équipements seront fournis et installés au dispensaire interentreprises de Sebkha à Nouakchott dans un délai ne dépassant pas trente (30) jours.

3. L'Office National de la Médecine du Travail (ONMT) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ces équipements en seul lot, conformément aux spécifications contenues dans le Cahier des Clauses Techniques du présent marché.

4. La passation du présent Marché de fourniture sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés publics mauritanien.

5. Les soumissionnaires peuvent prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse suivante: l'Office National de la Médecine du Travail (ONMT), Ilot C BP 631, Tél: +222 45 25 13 08 - Fax: +222 4525 13 30 - Nouakchott Mauritanie.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent consulter gratuitement et/ ou obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse du Siège de la Commission de Passation des Marchés Publics des Secteurs de l'Administration, de la Culture et de la Communication (CPMPSACC) sis à l'Ilot C N° 335 Tevragh-Zeina, Nouakchott-Mauritanie ,BP 5263 Tel: (222) 22 45 24 13, E-mail: cpm.acc@mauritanie.mr. contre le paiement de Cinquante mille Ouguiyas (50.000 UM) non remboursable versé exclusivement au Trésor Public.

7. Les exigences en matière de qualifications des candidats sont:

Capacité Financière

• Avoir réalisé un chiffre d'Affaires Annuel moyen certifié supérieur ou égal au montant de sa soumission pour les trois dernières années (2014, 2015 et 2016), ce chiffre d'affaire sera obtenu à partir des états financiers certifiés.

Capacité Technique:

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après:

- Avoir exécuté au moins deux marchés similaires en nature (fourniture et installation de radio d'imagerie numérique au profit d'une institution médicale publique) durant les cinq dernières années;
- Disposer d'un service après vente décrit à la clause 5.4 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : **550 000 UM(cinq cent cinquante mille ouguiyas)** oule montant équivalent dans une monnaie librement convertible. Cette garantie devra demeurer valide pendant une durée de 120 jours au moins à compter de la date limite de dépôt des offres.

9. Les soumissionnaires intéressés peuvent soumissionner pour l'ensemble des équipements demandés en seul lot uniquement. Le lot est indivisible.

10. Les offres doivent être remises au plus tard le **Mardi 12 Décembre 2017 à 10H00 TU** à l'adresse suivante: La Commission de passations des Marchés Publics (CPMPSACC) des Secteurs de l'Administration, de la Culture et de la Communication Ilot C N°335 Tevragh-Zeina, Nouakchott - Mauritanie. Tél: (222) 22 45 24 13.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **Mardi 12 Décembre 2017 à 10H00 TU** à l'adresse ci-dessus indiquée de la Commission de passations des Marchés Publics (CPMPSACC).

12. Les offres doivent être présentées en Toutes Taxes Comprises (TTC)

13. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix jours (90 jours) à compter de la date limite de dépôt.

14. Les avis et décisions portant sur ce DAO peuvent être consultés dans les colonnes du journal Horizons et le site électronique de la CPMPSACC

**Le Directeur Général Adjoint
Tijani CHEIKHNA**

**Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Modernisation de l'Administration
(MFPTMA)****Office National de la Médecine du Travail (ONMT)
Avis d'Appel d'Offres National
AAON n° 03/ONMT/CPMPSACC/17**

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite au plan prévisionnel annuel de passation des marchés publics (PPM) révisé, paru dans le journal Horizons N°700 1 du Lundi 17 avril 2017.

2. L'Office National de la Médecine du Travail (ONMT) a obtenu dans le cadre de son budget 2017 des fonds, afin de financer son plan d'action et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de l'achèvement des travaux de construction du siège de l'Office National de la Médecine du Travail dans un délai ne dépassant pas **(06) six mois**.

3. L'ONMT sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux demandés en un seul lot indivisible.

4. La passation du présent Marché de travaux sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés publics mauritanien.

5. Les soumissionnaires peuvent prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse suivante: l'Office National de la Médecine du Travail (ONMT), Ilot C BP 631, Tél: +222 45 25 13 08 - Fax: +222 4525 13 30 - Nouakchott Mauritanie.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent consulter gratuitement et/ ou obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse du Siège de la Commission de Passation des Marchés Publics des Secteurs de l'Administration, de la Culture et de la Communication (CPMPSACC) sis à l'Ilot C N° 335 Tevragh-Zeina, Nouakchott-Mauritanie ,BP 5263 Tel: (222) 22 45 24 13, E-mail: cpm.acc@mauritanie.mr. contre le paiement de cent mille Ouguiyas (100.000 UM) non remboursable versé exclusivement au Trésor Public.

7. Les exigences en matière de qualification sont:

a. Avoir réalisé, à titre d'entrepreneur principal et au cours des cinq dernières années, trois marchés de construction de bâtiment, dont la valeur unitaire de chacun est égale à 160 millions d'ouguiyas (cent soixante millions d'UM) au moins, suivie des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales en République Islamique de Mauritanie.

b. Disposer d'un personnel qualifié et du matériel technique nécessaire

c. Fournir une attestation bancaire prouvant la capacité d'autofinancement de l'entreprise à hauteur de 50000000 d'ouguiyas (cinquante millions d'UM), conformément au modèle.

d. Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen certifié pour les travaux de construction au cours des exercices 2014-2015-2016 supérieur ou égal à 200000000 d'ouguiyas (deux cent millions d'UM),

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de: trois millions **(3.000.000)MRO** oule montant équivalent dans une monnaie librement convertible. Cette garantie devra demeurer valide pendant une durée de **120 jours au moins** à compter de la date limite de dépôt des offres.

9. Les offres doivent être remises au plus tard le **Mardi 12 Décembre 2017 à 12H00 TU** à l'adresse suivante:

La Commission de passations des Marchés Publics des Secteurs de l'Administration, de la Culture et de la Communication (CPMPSACC) Ilot C N°335 Tevragh-Zeina, Nouakchott - Mauritanie. Tél: +(222).22.45.24.13.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **Mardi 12 Décembre 2017 à 12H00 TU** à l'adresse ci-dessus indiquée de la Commission de Passations des Marchés Publics (CPMPSACC).

11. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent être présentées en Toutes Taxes Comprises (TTC).

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix jours (90 jours) à compter de la date limite de dépôt des offres.

13. Les avis et décisions portant sur ce DAO peuvent être consultés dans les colonnes du journal Horizons et le site électronique de la CPMPSACC (www.cpmacc.org).

**Le Directeur Général Adjoint
Tijani CHEIKHNA**

ANNONCE

**COMMISSION SOUS REGIONALE DES PECHES (CSRP)
SECRETARIAT PERMANENT**

Projet Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO) - Coordination régionale
**APPEL A CANDIDATURE POUR LA SELECTION
D'UN SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES**

No de Prêt/Crédit/Don : IDA PPF V0920

Project ID: P161906 (CV, GA, GB, SN, CSRP)

Contrat N°CSRP/PRAO-PREPAPH2/C15-2017

La Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) a bénéficié d'un financement de l'Agence de Développement International (IDA) pour financer des activités du Programme Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO), et a l'intention d'utiliser une partie des fonds destinés à la préparation de la Phase 2 dudit Programme, pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: «**SERVICES DE CONSULTANT SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES**».

Les services du consultant comprennent:

- L'appui à la passation de marchés du PRAO dans le cadre des dossiers qui lui seront imputés;
- La tenue des instruments de base de la passation de marchés et des documents de gestion des marchés conformes aux exigences du manuel d'exécution du projet ainsi que la mise en place des outils de gestion des marchés adaptés aux besoins du projet, dont le plan annuel de passation des marchés et sa mise à jour périodiquement;
- Le développement des mécanismes de suivi de l'exécution des contrats; la planification des opérations de passation des marchés, le suivi de l'avancement; le développement des mécanismes, procédures et pratiques nécessaires à l'intégrité du système de passation des marchés dont le système de classement;
- L'appui et la formation nécessaire sur les procédures de la Banque mondiale aux pays bénéficiaires du PRAO notamment aux Unités de Mise en Œuvre des PRAO nationaux;
- L'élaboration des rapports d'ouverture de plis et d'évaluation des offres et formuler un avis;
- La finalisation des termes de référence (TDR) pour les sollicitations de services de Consultant, et de spécifications techniques des biens et travaux pour le PRAO;
- La préparation des contrats, après l'obtention des avis de non objection si requis, et la supervision de leur signature par les personnes habilitées à le faire.

Le démarrage des prestations est prévu pour janvier 2018 dans les locaux de la CSRP où sera basé le Consultant. La durée du contrat est de dix-huit (18) mois renouvelable. La CSRP invite ainsi les consultants individuels (<<Consultants>>) admissibles, disposant de l'expertise requise, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations **démontrant** qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services à savoir: (i) un diplôme supérieur en Ingénierie, Administration publique, Droit commercial, ou Gestion (minimum Bac + 4, équivalent d'une maîtrise (Master) ; (ii) une connaissance du cycle de projet et des procédures de passation des marchés des Bailleurs de fonds

en général et de la Banque mondiale en particulier; (iii) Une expérience professionnelle d'au moins 5 ans minimum dont 3 ans au moins dans le domaine de la passation des marchés en qualité d'expert en passation des marchés pour des projets cofinancés par la Banque mondiale; (iv) la connaissance du Français et de l'Anglais; une bonne connaissance du Portugais serait un atout.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.17 des Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les services de Consultants, & Services de Consultants de Juillet 2016 relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un consultant sera sélectionné suivant la méthode de Sélection de Consultants Individuels, en accord avec les procédures définies dans les «Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les services de Consultants, & Services de Consultants» de Juillet 2016.

Les dossiers de candidature comprendront une lettre de motivation adressée au Secrétaire Permanent de la CSRP, un curriculum vitae (CV) détaillé récent, une copie des diplômes et certificats obtenus, un document justifiant la nationalité. Ils devront comporter toutes les informations et références permettant à la CSRP de pouvoir s'informer ou mener une enquête sur le candidat.

Les dossiers doivent être déposés soit par courrier électronique, soit par personne physique, soit par courrier (postal ou autre circuit d'envoi) au plus tard **le jeudi 23 novembre 2017 à 11 heures** à l'adresse suivante:

Secrétaire Permanent de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) - Liberté 4, villa 5218, Allées Khalifa Ababacar SY - Tél. : 00 (221) 338258863/00 (221) 338640475 - E-mail: spcsrp@spcsrp.org; avec copie à: demba.kane@spcsrp.org, et fatmaseck.sow@spcsrp.org

Les plis fermés devront porter la mention «**APPEL A CANDIDATURE POUR LA SELECTION D'UN SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES**». Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires dans le site web de la CSRP (www.spesrp.org) et à l'adresse ci-dessus et aux heures suivantes: du lundi au jeudi: de 08h à 13h puis de 14h à 17h30 le vendredi de 08h à 13 heures.

**Le Secrétaire Permanent de la CSRP
Monsieur Malal SANE**

**COMMISSION SOUS REGIONALE DES PECHES (CSRP)
SECRETARIAT PERMANENT**

Projet Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO) - Coordination régionale
DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTERET POUR UNE ETUDE COMPARATIVE DES CONDITIONS D'ACCES AUX RESSOURCES HALIEUTIQUES DANS LES ETATS MEMBRES DE LA COMMISSION SOUS REGIONALE DES PECHES (CSRP), ET CEUX DU COMITE DES PECHES POUR LE CENTRE OUEST DU GOLFE DE GUINEE (CPCO)

No de Prêt/Crédit/Don : IDA PPF V0920

Project ID: P161906 (CV, GA, GB, SN, CSRP)

Contrat N°CSRP/PRAO-PREPAPH2/C3-2017

La Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) a bénéficié d'un financement de l'Agence de Développement International (IDA) pour financer des activités du Programme Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO), et a l'intention d'utiliser une partie des fonds destinés à la préparation de la Phase 2 dudit Programme, pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: «**SERVICES DE CONSULTANT POUR UNE ETUDE COMPARATIVE DES CONDITIONS D'ACCES AUX RESSOURCES HALIEUTIQUES DANS LES ETATS MEMBRES DE LA CSRP ET CEUX DU CPCO**».

Les services du consultant comprennent:

- **Etape 1 :** Etat des lieux: (i) un état des régimes de licences de pêche existants, des accords de pêche entre les Etats côtiers, leur histoire et leur développement récent; (ii) pour chaque régime de licence, un inventaire des coûts d'accès et des conditions associées notamment en termes d'emploi de marins nationaux, de débarquements dans les ports nationaux et de mécanismes de suivi et de contrôle (observateurs, VMS, ...); (iii) une étude du niveau de transparence publique des conditions des différents régimes de licence pris en compte; (iv) une étude des facteurs économiques et politiques et leur dynamique en ce qui concerne les modalités d'accès de la pêche dans le cadre des différents Etats membres.
- **Etape 2 :** une analyse comparative et recommandations: (i) une comparaison des différents régimes de licences pour une caractérisation de l'équité des conditions d'accès accordées par les différents Etats côtiers concernés et une justification de la nécessité d'avoir des termes et conditions communes pour les modalités d'accès de la pêche (harmonisation des droits de licence), y compris des protocoles et le cadre juridique y afférant; une formulation de propositions par type de pêcherie sur des modalités d'accès (coûts et conditions associées) de nature à permettre aux Etats côtiers concernés de maximiser les retombées économiques de leurs ressources et qui pourront faire l'objet d'une convention à adopter par les deux organisations.
- **Etape 3 :** une restitution des résultats de l'Etude à la CSRP, aux Comités de coordination de la CSRP et du CPCO et à la Conférence des Ministres pour adoption.

Le démarrage des prestations est prévu pour janvier 2018 dans les locaux de la CSRP. La CSRP invite ainsi les consultants individuels (<<Consultants>>) admissibles, disposant de l'expertise requise, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations **démontrant** qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services à savoir: (i)

un diplôme d'Etudes supérieures spécialisées (minimum de M.Sc.) dans au moins un des domaines suivants : économie des pêches, sciences halieutiques, statistiques, gestion des ressources naturelles, politique des pêches, aménagement des ressources halieutiques; (ii) un minimum de 15 ans d'expérience dans la gestion durable des pêches ou dans un domaine connexe, avec une bonne maîtrise des questions relatives aux accords/licences de pêche (iii) une expérience avérée en gestion de projet en lien avec le secteur des pêches au niveau de la région ouest africaine; (iv) la connaissance du Français et de l'Anglais; une bonne connaissance du Portugais serait un atout.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.17 des Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les services de Consultants, & Services de Consultants de Juillet 2016 relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un consultant sera sélectionné suivant la méthode de Sélection de Consultants Individuels, en accord avec les procédures définies dans les «Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les services de Consultants, & Services de Consultants» de Juillet 2016.

Les dossiers de candidature comprendront un curriculum vitae (CV) détaillé récent, une copie des diplômes et certificats obtenus, un document justifiant la nationalité. Ils devront comporter toutes les informations et références permettant à la CSRP de pouvoir s'informer ou mener une enquête sur le Consultant.

Les dossiers doivent être déposés soit par courrier électronique, soit par personne physique, soit par courrier (postal ou autre circuit d'envoi) au plus tard **le jeudi 23 novembre 2017 à 11 heures** à l'adresse suivante:

Secrétaire Permanent de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) - Liberté 4, villa 5218, Allées Khalifa Ababacar SY sur Dieuppeul - Tél. : 00 (221) 338258863/00 (221) 338640475 - E-mail: spesrp@spesrp.org; avec copie à: demba.kane@spesrp.org, et fatmaseck.sow@spesrp.org

Les plis fermés devront porter la mention «**SERVICES DE CONSULTANT POUR UNE ETUDE COMPARATIVE DES CONDITIONS D'ACCES AUX RESSOURCES HALIEUTIQUES DANS LES ETATS MEMBRES DE LA CSRP ET CEUX DU CPCO**». Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires dans le site web de la CSRP (www.spesrp.org) et à l'adresse ci-dessus aux heures suivantes: du lundi au jeudi: de 08h à 13h puis de 14h à 17h30 le vendredi de 08h à 13 heures.

Le Secrétaire Permanent de la CSRP

Monsieur Malal SANE

ANNONCE**COMMISSION SOUS REGIONALE DES PECHES (CSRP)
SECRETARIAT PERMANENT****Projet Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO) - Coordination régionale**

No de Prêt/Crédit/Don : IDA PPF V0920
 Project ID: P161906 (CV, GA, GB, SN, CSRP)
 Contrat N°CSRP/PRAO-PREPAPH2/C5-2017

La Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) a bénéficié d'un financement de l'Agence de Développement International (IDA) pour financer des activités du Programme Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO), et a l'intention d'utiliser une partie des fonds destinés à la préparation de la Phase 2 dudit Programme, pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: «**SERVICES DE CONSULTANT POUR UN ETAT DES LIEUX DE LA RECHERCHE DANS LES PAYS BENEFICIAIRES DU PRAO**».

Les services du consultant comprennent:

- un état des lieux des capacités de recherche pour identifier les forces, performances, les faiblesses, les opportunités des différentes institutions de recherche, déceler les lacunes et proposer des mesures correctives;
- une identification des synergies d'action possibles en matière de recherche entre les institutions en se rapprochant de la FAO et des orientations de l'Union Africaine et de la CEDEAO ;
- la proposition, par zone géographique (CSRP et CPCO), de programmes/projets de recherche concertés et harmonisés, et de mobilisation de ressources, en tenant compte de ce qui a été réalisé;
- l'identification des centres nationaux de recherche qui pourront assurer une complémentarité/synergie dans la mise en œuvre de ces programmes/projets et l'appui aux pays demandeurs.

Le démarrage des prestations est prévu pour janvier 2018 dans les locaux de la CSRP. La CSRP invite ainsi les consultants individuels («<Consultants») admissibles, disposant de l'expertise requise, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services à savoir: (i) un diplôme supérieur (master et plus), en science halieutique (ingénieur halieute) ou en économie des pêches (ii) des connaissances approfondies en organisation institutionnelle et réformes administratives, (iii) au moins 10 ans d'expériences dans le domaine de la recherche halieutique et de la coordination des activités de recherche; (iv) au moins une activité similaire; (v) une bonne connaissance de la région ouest africaine; (vi) une bonne capacité à utiliser les outils informatiques pour analyser les résultats de recherche (vii) la connaissance du Français et de l'Anglais; une bonne connaissance du Portugais serait un atout.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.17 des Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les services de Consultants, & Services de Consultants de Juillet 2016 relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un consultant sera sélectionné suivant la méthode de Sélection de Consultants Individuels, en accord avec les procédures définies dans les «Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les services de Consultants, & Services de Consultants» de Juillet 2016.

Les dossiers de candidature comprendront un curriculum vitae (CV) détaillé récent, une copie des diplômes et certificats obtenus, un document justifiant la nationalité. Ils devront comporter toutes les informations et références permettant à la CSRP de pouvoir s'informer ou mener une enquête sur le candidat.

Les dossiers doivent être déposés soit par courrier électronique, soit par personne physique, soit par courrier (postal ou autre circuit d'envoi) au plus tard le **jeudi 23 novembre 2017 à 11 heures** à l'adresse suivante: Secrétariat Permanent de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) - Liberté 4, villa 5218, Allées Khalifa Ababacar SY - Tél. : 00 (221) 33 825 88 63 / 00 (221) 33 864 04 75 - E-mail: spcsrp@spcsrp.org; avec copie à: demba.kane@spcsrp.org, et fatmaseck.sow@spcsrp.org

Les plis fermés devront porter la mention «**SELECTION DE CONSULTANT POUR UN ETAT DES LIEUX DE LA RECHERCHE DANS LES PAYS BENEFICIAIRES DU PRAO**». Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessus et dans le site web de la CSRP (www.spesrp.org) et aux heures suivantes:

**du lundi au jeudi: de 08h à 13h puis de 14h à 17h30
le vendredi de 08h à 13 heures.**

**Le Secrétaire Permanent de la CSRP
Monsieur Malal SANE**

**COMMISSION SOUS REGIONALE DES PECHES (CSRP)
SECRETARIAT PERMANENT****Projet Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO) - Coordination régionale****DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTERET POUR L'ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE 2018-2022 DE LA CSRP**

No de Prêt/Crédit/Don : IDA PPF V0920
 Project ID: P161906 (CV, GA, GB, SN)
 Contrat N°CSRP/PRAO-PREPAPH2/C7-2017

La Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) a bénéficié d'un financement de l'Agence de Développement International (IDA) pour financer des activités du Programme Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO), et a l'intention d'utiliser une partie des fonds destinés à la préparation de la Phase 2 dudit Programme, pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: «**ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE 2018-2022 DE LA CSRP**».

Les services du consultant comprennent:

- L'évaluation exhaustive des résultats obtenus et des expériences capitalisées au cours de la mise en œuvre du Plan Stratégique 2011/2015 ;
- L'analyse des succès enregistrés et des faiblesses notées, y compris le degré de conformité avec les objectifs spécifiques de chaque projet réalisé;
- La valorisation de l'expérience acquise en termes de bonnes pratiques;
- L'identification des faiblesses en vue d'apporter des solutions sous forme de recommandations pertinentes;
- La proposition de solutions adaptées pour une organisation sous régionale de référence et d'innovation en matière de gestion durable des ressources halieutiques;
- L'élaboration sur la base des résultats de l'évaluation et des nouveaux défis (aux niveaux national, régional et international), du nouveau Plan Stratégique 2018-2022 ;
- La définition des différentes options de mobilisation des fonds nécessaires pour assurer une mise en œuvre effective du nouveau Plan Stratégique.

La formulation de ce nouveau Plan Stratégique 2018-2022 s'appuiera sur les réalisations et les enseignements tirés de la mise en œuvre du Plan Stratégique précédent, et introduira de nouvelles approches permettant à la CSRP d'atteindre son niveau d'institution de référence et d'innovation en matière de gestion durable des ressources halieutiques.

Le démarrage des prestations est prévu pour décembre 2017. La CSRP invite ainsi les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles, disposant de l'expertise requise, à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations **démontrant** qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont: (i) une expérience solide dans le domaine

de la gestion durable des pêches avec des approches pluridisciplinaires (SCS, droit de la mer, aménagement des pêches, socio économie des pêches, communication, gestion des stocks partagés, etc ...); (ii) une expérience d'au moins dix (10) ans dans l'évaluation et la conception de documents stratégiques dans le domaine de la gestion durable des ressources halieutiques, de l'environnement ou de la gestion des ressources naturelles au niveau national, régional ou international; (iii) une bonne expérience en planification et un bon personnel d'encadrement; (iv) une bonne maîtrise de la langue française; la connaissance de la langue anglaise étant un atout.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.17 des Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les services de Consultants, & Services de Consultants de Juillet 2016 relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un consultant sera sélectionné suivant la méthode de Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant, en accord avec les procédures définies dans les «Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les services de Consultants, & Services de Consultants» de Juillet 2016.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées soit par courrier électronique, soit par personne physique, soit par courrier (postal ou autre circuit d'envoi) au plus tard le **jeudi 23 novembre 2017 à 11 heures** à l'adresse suivante: Secrétariat Permanent de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) - Liberté 4, villa 5218, Allées Khalifa Ababacar SY - Tél. : 00 (221) 33 864 04 75 / 00 (221) 33 825 88 63 - E-mail : spcsrp@spcsrp.org; avec copie à: demba.kane@spcsrp.org, et fatmaseck.sow@spcsrp.org

Les plis fermés devront porter la mention «**ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE 2018-2022 DE LA CSRP**». Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires dans le site web de la CSRP (www.spesrp.org) et à l'adresse ci-dessus et aux heures suivantes: du lundi au jeudi : de 08h à 13h puis de 14h à 17h30 le vendredi de 08h à 13 heures.

**Le Secrétaire Permanent de la CSRP
Monsieur Malal SANE**

Coupe du Monde 2018

Côte d'Ivoire - Maroc : samedi à 18 heures à Abidjan



Le sélectionneur de la Côte d'Ivoire était face à la presse hier, à Abidjan. La traditionnelle conférence d'avant-match lui a permis de planter le décor, avant le match décisif contre le Maroc, samedi, au stade Houphouët-Boigny.

D'entrée de jeu, le sélectionneur national a tenu à rassurer quant à son effectif. En dehors des absences déjà connues comme celle d'Eric Bailly (suspension), Lamine Koné et Séri Jean Michael (blessés), les 25 joueurs convoqués ont tous répondu à l'appel. « Deux joueurs ont encore quelques petits bobos, ils ont passé une Irm mardi, pour avoir toutes les informations afin de ne pas faire d'erreur médicale. Nous voulons avoir toutes les assurances parce que nous avons besoin d'une équipe qui va aller au combat. Tout le monde doit être apte à jouer 90 mn et à 200% et à donner tout pour son pays et sa nation », a indiqué Marc Wilmots. Évoquant la situation de Ger-

vinho, qui n'a pas véritablement repris la compétition en club, le coach veut miser sur l'expérience du joueur. « Je sais qu'il est en manque de rythme, mais c'est un joueur qui, à tout instant, peut faire exploser un match, vu son expérience. Je verrai l'état de sa fraîcheur physique et de son genou également. On verra l'évolution de la situation jour après jour et on verra qui est bien et qui ne l'est pas pour faire nos choix ».

« Ce que je veux, c'est que les joueurs soient lessivés à la fin. Le peuple ivoirien veut voir une équipe combative. Moi, c'est la même chose. Quand je sais que quelqu'un n'a pas donné le maximum, je suis malade et je règle ça après si je peux, mais là on n'a plus à régler après... C'est maintenant ! »

Wilmots annonce une équipe de combat

Le Maroc est naturellement une équipe à redouter, reconnaît le

Belge. « Ses points forts : l'équipe, à part un changement -- Belhanda qui était suspendu -- a joué les cinq derniers matches avec la même ossature, la même défense, le même milieu de terrain. C'est une équipe qui a donc des automatismes. Il y a une reconversion qui est très rapide, vers l'arrière surtout (meilleure défense des qualifications, 0 but encaissé). Ils ont évidemment des joueurs de qualité technique, et un milieu de terrain complémentaire avec Belhanda, Boussoufa et El Ahmadi. (...) Mais, ils ont une équipe qui est assez vieille et qui joue sa dernière carte ».

Marc Wilmots ne s'est pas attardé sur sa tactique, en revanche, il se réjouit d'avoir, pour la première fois, tout son potentiel offensif. « Nous avons plusieurs possibilités. Nous allons construire un noyau pour une fois. Parce que nous avons un potentiel offensif que nous n'avons pas eu depuis un certain temps. Par rapport à ce qu'on a, il faut trouver l'équilibre et un système de jeu qui va embêter le Maroc. C'est ce à quoi nous nous attelons », assure-t-il. Pour lui, cette rencontre se jouera au mental. « Nous savons ce que nous devons faire. On doit gagner et cela est un avantage. Quand vous êtes à un quart d'heure de la fin et que vous ne savez pas s'il faut attaquer ou défendre et qu'on jette toutes les forces dans la bataille, c'est le mental qui fait la différence. Je suis très serein, les joueurs également », a assuré l'entraîneur des Ivoiriens.



Le Jeudi Littéraire

El Ghasssem Ould AHMEDOU

Situation de l'extrait

Walid avait vu juste. La nécessité d'introduire l'école est une exigence de l'évolution de la société. Elle a offert l'instruction nouvelle aux jeunes de Melgue Lemreyer, sans distinction de catégories sociales. En attendant que les diplômes décrochés leur permettent d'occuper les postes, Walid remarque, à son grand regret, que l'éducation moderne et l'éloignement prolongé avec le monde nomade et ses exigences, avaient transformé les nouvelles générations. Elles n'ont pas seulement été transformées mentalement, mais elles ont perdu leurs capacités physiques et avec elles les pratiques traditionnelles qui faisaient la fierté de l'homme nomade. Cette dégénérescence est d'autant plus inquiétante qu'elle risque d'entraîner la perte d'un mode de vie entier fondé sur le courage, l'abnégation et une parfaite communion avec son environnement.

L'Ecole et l'aliénation

Walid était l'un des premiers à sentir le changement. Aujourd'hui, il savait que sa décision d'amener l'école au campement allait dans le bon sens de l'histoire. Il avait le regard plus perçant que les siens qui, dans leurs itinéraires limités, se prenaient pour le centre du monde. Lui, il les dominait à ce niveau grâce à son expérience du voyage. Il a vu des gens de modeste condition investis des plus grands pouvoirs vis-à-vis de leurs anciens maîtres. L'école était une forme de baguette magique à transformer les hommes en administrateurs, en magistrats ou en ministres. Pour cette raison, il la voulait et il y tenait. Mais en définitive, son grand vœu de voir Ould Alou arborer les plus hautes fonctions de l'Etat venait de s'évaporer. D'autres mutations s'étaient opérées entre-temps. L'école avait formé assez de cadres et continuait à un rythme toujours plus accru d'en former sans raison apparente. Les meilleurs diplômés revenaient pour rester à attendre l'occasion fantôme qui leur ouvrirait l'accès du monde actif. Ils en revenaient fragilisés et amollis par des conditions qui, pour le moins qu'on puisse dire, étaient différentes de celles de leur milieu naturel. Walid ne cessait de s'étonner de voir la gaucherie de Saïd Ould M'Barek, surtout le jour où il l'avait aidé à vider les autres. Quand l'âne s'était arrêté à la hauteur de la tente, le jeune hartani l'avait pris par l'oreille et avait essayé difficilement de le traîner à proximité du saceau. L'âne qui s'entêtait au début, avait fini par obéir à la suite du coup donné par Walid. Par son mouvement rapide, le sabot de l'animal venait de pratiquer une grande déchirure dans le boubo de Saïd. (...)

C'était l'un des aspects de l'instruction moderne auquel il n'avait pas pensé. Une sorte de mal du siècle qui métamorphosait les générations. L'autre jour, d'ailleurs, n'avait-il pas eu la même sensation à la vue du plus jeune des fils de Ould Achour incapable d'attraper un dromadaire entravé ? Dès qu'il se mettait à faire tourner la bride à la hauteur de la tête de l'animal, celui-ci se courbait légèrement sur lui-même et revenait à sa posture initiale.

C'était une attitude courante de refus que les animaux les plus dociles faisaient à l'arrivée de leurs maîtres. Le jeune garçon, par l'éclat de sa tenue, ajoutait à l'énerver du dromadaire qui profitait de son hésitation pour s'obstiner dans son refus. (...) Tous ces jeunes appartenait pour ainsi dire à cette génération de « cols blancs » qui, à l'excès, s'était laissée emporter par les valeurs de l'autre au détriment des siennes. Qu'il s'agisse des étudiants ou des commerçants revenus d'autres pays lointains, les caractéristiques étaient les mêmes. Ils passaient la journée à traquer l'ombre, à jouer aux cartes et à prendre le thé. Ils aimait la bonne chair et le confort et perdaient cette faculté secrète qui faisait vivre les hommes du pays, cette sorte de capacité à relever les défis de l'austérité, de la fatigue et de la famine.

L'autre nuit, une dizaine de vaches allaient repartir aux pâturages sans subir de traite, en présence d'un groupe important de garçons qui ignoraient tout de l'opération. N'était-ce le passage de Beddy El Cherif et les familles dont les repas dépendaient du lait se verraient, comme on disait « passer leur nuit en brousse ». Walid avait toujours admiré cette forme de bivalence qui caractérisait Beddy El Cherif et tous les membres du groupe « Lasayd ». En plus de sa gaillardise et de sa rudesse, Beddy s'y connaissait également dans les nouvelles formes de la vie. Il était un bon conducteur de véhicules et savait se débrouiller en mécanique. Il avait des notions d'électricité et d'horlogerie qui faisaient de lui le plus grand bricoleur du campement.

Et, si un jour, une tente recevait un hôte étranger, pour lequel un mouton devait être tué et que la mère, désabusée, n'avait d'autres recours, il sortait son couteau et faisait le nécessaire. Le dépouillement des chèvres est une opération dure. Pour les moutons, c'est abordable. Beddy El Cherif, après avoir égorgé l'animal, passait rapidement au dépouillement et au dépeçage. Les autres amis se reconnaissaient dans ces pratiques à des degrés divers. Ould Alou était l'un des premiers à remarquer la métamorphose que la nouvelle vie avait porté en lui. Le diplôme supérieur qu'il portait lui donnait une illusion dangereuse. Il lui arrivait à certains moments de se sentir dépositaire d'une supériorité fictive, une sorte d'orgueil qui éveillait ses craintes et son égoïsme. Mais en se mesurant aux autres « Lasayd », il se résolut à plus de réalisme. Le diplôme qui dormait dans sa poche se réveillerait-il un jour ? Il ne pouvait tout de même pas continuer à attendre indéfiniment. Il entreprit d'apprendre la traite des chèvres et des chameaux. Les moutons et les vaches étaient plus compliqués. Il pouvait dépouiller un mouton en cas d'urgence. Dans le cas des chèvres, il déclarait forfait. Il savait de plus en plus faire usage de ses mains.

•Source Anthologie de littérature mauritanienne,
Nouakchott/Joussour, 2016

Coupe du Monde de la FIFA, Russie 2018

Msakni au premier plan au bon moment

- La Tunisie a besoin d'un point face à la Libye pour se qualifier
- La RD Congo doit gagner face à la Guinée en espérant que la Tunisie s'incline
- La Tunisie a remporté (1:0) le match aller face à la Libye en Algérie

Pour la dernière journée des qualifications de la zone Afrique pour la Coupe du Monde de la FIFA, Russie 2018™, la Tunisie n'a besoin que d'un point à domicile face à la Libye pour décrocher son sésame.

Les résultats obtenus par les Aigles de Carthage sont le fruit d'un long travail du sélectionneur Nabil Maaloul et de ses joueurs, qui ont appliqués ses consignes et exploité leurs talents individuels pour faire la différence. Youssef Msakni, par exemple, a retrouvé son niveau et joué un rôle déterminant dans les quatre points pris à l'extérieur lors des deux dernières journées.

« Notre parcours est réussi jusqu'à maintenant. La sélection a désormais du caractère, comme elle l'a montré dans les deux derniers matches, face à la RD Congo et à la Guinée », estime Msakni au micro de FIFA.com. « Même si nous avons été menés au score à l'extérieur, nous sommes rentrés avec des résultats positifs qui ont fait la différence. » Le match face à la RD Congo à Kinshasa a été l'un des plus difficiles

pour les Tunisiens. Ils ont été menés et dominés avant d'obtenir un nul au goût de victoire qui leur a permis de rester premiers du groupe avec trois points d'avance. « Nous n'avons jamais perdu confiance en nos capacités, bien au contraire, car nous les avions battus 2:1 en Tunisie », rappelle l'attaquant. « Notre équipe a la force mentale nécessaire pour surmonter ces moments difficiles. Il n'est pas facile d'être menés de deux buts au Congo puis d'égaliser comme nous l'avons fait. Nous n'avons jamais songé à l'échec et nous avons continué à attaquer jusqu'à réussir finalement à marquer ».

Retour en force

Msakni a joué un rôle déterminant dans le parcours de la Tunisie. Alors que les Aigles de Carthage étaient menés d'un but face à la Guinée à Conakry, il a inscrit un but dans les arrêts de jeu de la première mi-temps, offrant une bouffée d'oxygène à ses partenaires. Il a terminé le match avec un triplé et une contribution dans le quatrième but.

« Il n'y a pas de secret. Je redouble d'efforts aux entraînements, et le niveau de mes coéquipiers est aussi une raison de mon succès », explique-t-il modestement. « Le sélectionneur m'a également donné davantage de liberté sur le terrain.

Nous avons joué avec la grinta ces derniers temps, grâce aux trois joueurs du milieu de terrain. Ferjani Sassi, Ghailene Chaalali, et Mohamed Amine Ben Amor ont permis à notre équipe d'aller de l'avant et lui ont apporté ce qu'il lui manquait ».

Se méfier de la Libye

Certes, la Tunisie a déjà un pied en Russie car elle n'a besoin que d'un nul face à la Libye, mais Msakni n'est pas encore rassuré. « Nous n'avons pas peur de la Libye mais nous devons nous méfier car la Libye a une histoire et ce n'est jamais facile de l'affronter. Je ne me souviens pas que nous les ayons battus ou qu'ils nous aient battus facilement. Ces matches se terminent à chaque fois par 1:0 ou 2:1. Ce match est une question de vie ou de mort pour la Tunisie. Nous devrons être bien préparés et concentrés dès le coup d'envoi ».

La Tunisie a disputé sa première Coupe du Monde de la FIFA™ à Argentine 1978. Après une longue absence, elle a disputé France 1998, Corée/Japon 2002 et Allemagne 2006. Aux abonnés absents à Afrique du Sud 2010 et Brésil 2014, les Aigles de Carthage sont proches de la qualification pour Russie 2018.

FIFA.COM

Le Dernier des nomades, Pp.12